



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 31 octobre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 novembre 2011

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS OEUVRANT
DANS LE DOMAINE DE LA SOLIDARITE

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 16 novembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jean-Louis SIMON donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Rose-Marie NIETO
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE

Excusés :

Adjoints :

- Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE

Conseillers :

- Mme Maryvonne ARDOUIN

VIE ASSOCIATIVE

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LE
DOMAINE DE LA SOLIDARITE**

Madame Nathalie SEGUIN Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La solidarité est un des axes fort de la politique municipale. Cette solidarité s'exprime notamment en faveur des personnes connaissant une situation économique difficile.

Si cette précarité touche une grande frange de la population adulte, elle impacte également les enfants qui, pour certains, ne connaissent pas les joies de partir en vacances. Aussi, la Fédération des Deux-Sèvres du Secours Populaire Français a mis en place son projet « Vacances 2011 » qui permet à ces enfants de partir en colonie ou de profiter de courts séjours durant les différentes vacances scolaires.

Afin de l'aider dans la réalisation de ce projet, il vous est proposé d'accorder une subvention de 500 € au Secours Populaire Français – Fédération des Deux-Sèvres.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention entre la Ville de Niort et le Secours Populaire Français – Fédération des Deux-Sèvres ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer et à verser à l'association concernée la subvention afférente, d'un montant de 500 €, conformément aux dispositions mentionnés dans la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Nathalie SEGUIN